



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°612) DE MISE A
DISPOSITION DES SALLES LANDOWSKI ET
DEBUSSY A MONSIEUR GARCIA**

**DÉCISION N° AU-19-393
EN DATE DU 28 OCTOBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de Monsieur Charles-Edouard GARCIA, domicilié au 82, rue de la Jarry à VINCENNES - 94300, de s'exercer seul au chant, les mardis du 17 septembre 2019 au 23 juin 2020 de 14 h à 14 h 30, les vendredis du 20 septembre 2019 au 26 juin 2020 de 14 h à 14 h 30, les samedis du 21 septembre 2019 au 27 juin 2020 de 11 h à 11 h 30, dans les salles Landowski et Debussy (sauf jours fériés et vacances scolaires) ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire ;

D É C I D E

DE SIGNER avec Monsieur Charles-Edouard GARCIA, domicilié au 82, rue de la Jarry à VINCENNES - 94300, une convention de location de salles, afin de s'exercer seul au chant, les mardis du 17 septembre 2019 au 23 juin 2020 de 14 h à 14 h 30, les vendredis du 20 septembre 2019 au 26 juin 2020 de 14 h à 14 h 30, les samedis du 21 septembre 2019 au 27 juin 2020 de 11 h à 11 h 30, dans les salles Landowski et Debussy (sauf jours fériés et vacances scolaires) ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191028-lmc1H6708H1-AR
Date de réception en Préfecture : 28/10/2019
Date de Publication : 28/10/2019